» A l'entendre, et il avait raison, M. Bouilliez-Bridou ne s'y laisserait conduire que contraint et forcé ; et quant à M. Porion, que ses nombreux échecs électoraux auraient dû instruire, il n'y pourra figurer qu'à l'aide de la désertion de ses opinions et, peut-être, de ses intérêts industriels. Si les mineurs de Saint-Pol se sont attachés à des noms aussi effacés, aussi secondaires que ceux de MM. Bouilliez Bridou et Porion, c'est qu'ils ont senti le terrain se dérober sous leurs pieds, et qu'ils veulent, en cas d'échec trop prévu, l'imputer à l'obscurité et à l'insuffisance des candidats. »

Arras. — *Procès de presse.* — Hier mardi, est venu devant le tribunal correctionnel d'Arras le procès intenté à M. Moullé, directeur-gérant de l'*Avenir*, par M. Paris, avocat, pour refus d'insertion.

Le tribunal a rendu un jugement qui condamne l'*Avenir* à l'insertion des deux lettres de M. Paris, à 50 fr. d'amende et à 25 fr. de dommages-intérêts par chaque jour de retard.

Calais. — Hier soir, la commission pour l'érection d'un monument aux « Six bourgeois de Calais », s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Dewavrin, maire.

A l'unanimité, il a été décidé que le monument consisterait en un groupe en bronze représentant Eustache de St-Pierre entouré de ses cinq compagnons (2 mètres de hauteur) ; que le monument serait érigé sur la nouvelle place, située en face de l'Hôtel des Postes et des Télégraphes, actuellement en construction ; c'est de la porte qui existait en cet endroit que sont sortis de Calais les six héros pour se rendre au camp des Anglais.

Ce monument sera confié au sculpteur Rodin, dont plusieurs œuvres sont au musée du Luxembourg.

La souscription nationale reste ouverte à la mairie et reçoit chaque jour de nombreuses adhésions.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 janvier. — Rosalie Delaissez, rue de Tournai, 66. — Joseph Claessens, rue de Luxembourg, 6. — Frédéric Eeckman, rue de Rome, cour Moins-Regier, 11. — Oscar Remmens, rue de Wattrelos, cour Loridan, 5. — Henri Desreumaux, rue Franklin, cour Cornille, 7. — Rachel Fraedi, rue de Beaumont, 16. — Léonie Dhondt, rue d'Alma, cour Fraignac, 4. — Henriette Tiberghien, rue Bernard, cour Duquesney, 76. — Louise Malfait, rue de Maubeuge, maisons Guillaume-Lefebvre. — Georges Desobrie, rue de l'Espérance, 53.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 janvier. — Hélène Grispeel, 14 jours, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph, 24. — Rosalie Lepers, 56 ans, cabaretière, boulevard de Beaurepaire, Estaminet de la Barrière.

Etat-Civil de Leers. — NAISSANCE du 28 décembre au 4 janvier. — Néant.

Décès du 1er janvier. — Louis-Joseph Fremeaux, 74 ans 8 mois.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DAULMÉRIE-CARPENTIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Cécile-Clémence-Joséphe CARPENTIER, veuve de Monsieur Edouard-François DAULMÉRIE, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1885, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le jeudi 8 courant, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 9 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 25, estaminet de la « Place-Verte ».

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 8 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Ferdinand-Joseph BULTEAU, époux de Dame Hortense-Sophie DEBONNETS, décédé subitement à Paris, le 5 décembre 1884, dans sa 67e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit que la Conférence de Saint-Vincent de Paul fera célébrer le vendredi 9 courant, à 8 heures, en la même église.

Et à celui qui sera chanté au nom des membres du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, le dimanche 11, à 7 heures, en la chapelle des Frères, rue de la Paix.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX — **AVIS GRATUIT** dans l'*Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Liège. — Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante :

Liège, 7 janvier, 1 h. soir.

Ce matin, rue Saint-Gilles, un jeune homme, furieux d'avoir été congédié par une servante cafetière, qu'il avait longtemps courtisée, lui tira à bout portant un coup de revolver dans la tête ; puis il se suicida avec la même arme. La jeune fille est dans un état désespéré. On craint qu'elle ne succombe aujourd'hui.

Anvers. — *Accident grave et présence d'esprit.* — Le *Précurseur* cite un exemple palpitant de présence d'esprit dont la voie ferrée du Stuyvenberg a été le théâtre pendant la nuit écoulée. Un employé de cette station voulant traverser la voie au moment du passage d'un train de manœuvre, trébucha si malheureusement qu'il tomba, sans espoir de se relever avant le passage du train. Il eut le courage de se coucher à plat ventre au milieu de la voie dans le sens de la longueur des rails, et... le train entier, composé de 20 wagons, passa sur lui sans le heurter.

Il a été quitte de ce dangereux accident pour une égratignure à la main, produite par sa chute.

— La *Patrie* de Bruges nous donne quelques détails sur l'état de M. Rogier, représentant de Tournai.

« M. Rogier est de nouveau sur pied et promène ses 84 ans autour de sa chambre, demandant parfois dans ses moments de distraction si « l'on ne connaît pas un certain Charles Rogier. » Il n'est que trop vrai : l'ancien membre du gouvernement provisoire est entièrement perdu pour la vie politique et il survit tristement à son passé si rempli et si mouvementé. Les soins les plus dévoués et les plus tendres lui sont prodigués par sa famille ; il habite la maison dont les Anversois lui ont fait cadeau, avec une de ses nièces, personne fort distinguée qui a épousé un industriel wallon dont le frère est missionnaire en Mongolie. »

La *Patrie* ajoute avec raison :

« Tout compte fait, on cite parmi les membres de la gauche parlementaire une dizaine d'invalides complètement incapables de remplir leur mandat. On se demande si la saine et loyale pratique du gouvernement représentatif ne devrait pas engager ces vétérans à prendre définitivement leur repos et à laisser à de plus ingambes la charge de représenter *réellement* les arrondissements qui les élisent. »

La Bouverie. — On écrit de cette commune : Depuis une quinzaine de jours, une épidémie règne parmi les enfants de notre commune. Du 29 décembre au 4 janvier, on a enregistré 17 décès. A l'heure actuelle, plus de 150 enfants sont encore atteints de l'angine. Vraiment, il ne manquait plus que ce malheur alors que, parmi nous, la misère est si grande que vous ne sauriez vous en faire une juste idée.

Mons. — Au dernier tirage de la loterie des Arts décoratifs, dit le *Journal de Mons*, Mme veuve Beré-Allard, propriétaire de l'*English Tavern*, rue de Nimy, à Mons, a gagné un lot de 1,600 fr. avec le 212,212.

Charleroi. — Un ouvrier maçon, du nom de Dorjaux, habitant chez Henri Collin, au faubourg de Charleroi, était venu pour rendre une visite de nouvelle année à son beau-frère V..., rue de la Chapelle.

Comme celui-ci ne voulut pas le recevoir, pour des raisons que nous ne connaissons pas, Dorjaux s'empara d'un tranchet et s'en porta un coup violent sous le sein gauche.

Il tomba baigné dans son sang et fut transporté à l'hôpital par les soins de la police du Centre.

FAITS DIVERS

Médecins anglais et français. — Les journaux de médecine anglais mettent moins de pudeur que leurs confrères de France à traiter la question des honoraires ; c'est même un sujet qu'ils affectionnent particulièrement et qu'ils abordent avec une franchise toute mercantile. Le *Student's Journal*, parlant d'un médecin à la mode, sir Andrew Clark, disait récemment, sans doute pour surexciter le zèle de ses jeunes lecteurs : « Sir Andrew a une énorme clientèle, la plus étendue et la plus lucrative de Londres. Il y a cinq ou six ans, il *faisait* déjà quinze mille livres sterling par an (trois cent soixante-quinze mille francs), et ses recettes doivent sûrement être encore plus fortes aujourd'hui. » Aussitôt, le *Medical Record*, ne voulant pas rester en arrière, d'ajouter : « C'est parfaitement exact. Sir Andrew Clark ouvre sa consultation le matin à huit heures et demie, et l'on ne peut y être admis que sur présentation d'une lettre d'avis. Après déjeuner, il part pour faire ses visites en ville et ne rentre que pour dîner, généralement après huit heures. »

Là-dessus, les autres journaux médicaux se mettent de la partie, et c'est à qui apportera son contingent de renseignements sur cette intéressante question. L'un rappelle que le docteur Radcliffe *faisait* en moyenne cent soixante-quinze mille francs par an ; l'autre, que le docteur Baillie, arrivait à deux cent cinquante mille ; les anecdotes historiques pleuvent : le chèque de vingt cinq mille francs envoyé à sir Astley Cooper par un malade qui lui avait jeté son bonnet à la figure, — les cinquante mille francs payés à un autre pour une visite à Pau, — les trois cent mille francs remis par Catherine II au docteur Dimsdale, qui était venu la vacciner... Apportons notre pierre à l'édifice, et indiquons un fait inédit, pour prendre place dans cette statistique des honoraires médicaux. Il est à notre connaissance personnelle que l'illustre chirurgien Nélaton, au printemps de 1864, refusa quatre cent mille francs qui lui étaient offerts pour aller faire une simple opération à Saint-Pétersbourg. Mais l'idée ne lui serait jamais venue de le faire dire dans les journaux.

Révolte d'ouvriers chinois aux Etats-Unis. — La population de Belleville, banlieue de Newark (dans l'état de New-Jersey), a passé la nuit du 16 au 17 décembre dans les transes. Plus de deux cents ouvriers chinois sont employés dans la blanchisserie Casebolt et menés à la baguette. Le 16, l'un d'eux a commis une infraction au règlement, et le contre-maître Cummings lui a signifié son congé. Le fils du Ciel a couru aussitôt dans l'espèce de caserne où logent ses compatriotes et il les a informés de l'injustice dont il venait d'être victime. Quelques minutes après, une horde tumultueuse de Chinois, armés de couteaux et de fers à repasser, enlevait la blanchisserie d'assaut, avec l'intention d'empaler le contre-maître. Celui-ci, averti de l'approche des ennemis par leurs cris de guerre, s'est sauvé par une porte du fond et est allé se blottir dans un bâtiment des travaux hydrauliques de Jersey-City. Sa retraite n'a pas été découverte, mais les rues ont retenti toute la nuit des clameurs furieuses des Chinois. M. Cummings a déposé contre cinquante d'entre eux une accusation de révolte, conspiration et attaque avec intention de donner la mort. Le travail est suspendu dans la blanchisserie Casebolt, et l'on dit que les employés chinois vont tous être remplacés par des blancs.

VARIÉTÉS

Un champignon de 500,000 francs

Je viens de serrer la main d'un brave maraîcher auquel dame Fortune a offert un demi-million pour ses étrennes, et qui n'en est pas plus fier pour ça.

Claude Breton, l'heureux possesseur du numéro 6,333,190, le gagnant du gros lot de 500,000 fr. à la loterie des Arts décoratifs, est né le 9 septembre 1829, à Sauvigny-le-Beuréal, arrondissement d'Avallon (Yonne) ; il habite le grand-Montrouge, et occupe, 111, route de Châtillon, chez M. Rateau, champignonniste, un appartement de deux cents francs, situé au rez-de-chaussée, composé d'une cuisine et de deux pièces.

Sa femme est revendeuse aux Halles, où elle paie une redevance quotidienne de 45 cent.

Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, M. Breton travaillait à la culture du champignon dans les carrières exploitées par M. Rateau ; les autres jours, il venait à Paris, employé par des maraîchers.

***

Le précieux numéro lui est échu dans de singulières circonstances.

Au lendemain du premier tirage de la loterie, il rencontra un sien ami, entré dans l'administration des chemins de fer à Nantes, qui pestait de n'avoir rien gagné, et qui s'apprêtait à déchirer quatre billets.

— Cède-les moi, dit M. Breton.

— Tu les veux ?

— Combien en demandes-tu ?

— Cinquante centimes.

— Les voilà.

Parmi ces quatre billets se trouvait le fameux numéro.

Quelque temps après, Claude Breton acheta des billets dans un bureau de tabac de l'avenue de Châtillon, et chez M. Sibot, qui tient également un bureau de tabac en face de l'église du Petit-Montrouge. Au moment du deuxième tirage, il était à la tête de dix-huit billets.

Jeudi dernier, il parcourait le *Petit Journal*; arrivé à la colonne qui contenait les numéros gagnants :

— Tiens, se dit-il, il me semble que c'est moi qui a le gros lot.

Et, pour contrôler, il a acheta la liste officielle.

Plus de doute, le sort l'avait favorisé.

Il rentra chez lui pour vérifier. Sur ces entrefaites, sa femme rentra, et tous deux constatèrent le bonheur inespéré qui venait les surprendre, — et cela avec une impassibilité orientale.

Breton écrivit immédiatement au directeur de la Loterie ; avant-hier matin, il recevait une réponse de M. Henri Avenel, qui confirmait officiellement la bonne nouvelle.

Hier, dans l'après midi, il s'est rendu au palais de l'Industrie : M. Avenel a procédé aux constatations d'usage. Puis, le veinard s'est dirigé vers la Banque de France, où il est arrivé après la fermeture des bureaux.

— Je reviendrai demain, a-t-il dit avec son flegme imperturbable.

Son camarade de Nantes, débarqué avant-hier à Paris, à quatre heures quarante-cinq, lui a demandé s'il avait conservé le billet.

— Oui, a répondu Breton, j'ai gagné ; je te donne dix mille francs.

***

Hier soir, à huit heures, après des pérégrinations épiques, j'ai enfin pu rencontrer le demi-millionnaire, qui dînait avec sa femme, chez M. Armand, rentier, domicilié, 76, rue de Paris, à Vanves, près du pont du Chemin-de-Fer.

— Eh bien ! lui ai-je demandé, après une cordiale poignée de main, qu'avez-vous résolu, maintenant que vous êtes riche ?

— Je vais faire des heureux autour de moi : je suis six fois grand-père : je me consacre au bonheur de mes petits et de mes filles.

Et je considérais attentivement le couple fortuné : l'homme trapu, râbié, vigoureux, haut en couleur comme tous les Bourguignons, l'œil vif, la lèvre ombragée par une moustache châtain-fencé ; la femme, une robuste gaillarde au teint fleuri, souriante, la tête serrée par une coiffe, une « bonnette. »

A la même table qu'eux était assise leur fille aînée, mariée à M. Archer, glaisier ; la fille cadette a épousé un maraîcher de Bobigny ; elle a auprès d'elle sa jeune sœur, âgée de dix-huit ans.

Comme maraîcher-journalier, M. Breton gagnait environ cinq francs par jour, auxquels s'ajoutait le produit de la vente de légumes cultivés dans un petit terrain qu'il possède voie des Charbonniers.

Il a l'intention de faire un noble usage de sa fortune : ses deux frères, qui résident l'un à Châtillon, l'autre à Plaisance, recevront cinquante mille francs chacun : le restant de cette somme reviendra, après leur mort, à leurs petits-neveux et petites-nièces.

Il va sans dire que ses filles et leurs enfants seront particulièrement choyés. En outre, il a offert à M. Rateau, son propriétaire et patron, d'ajouter gratuitement un étage à sa maison ; enfin, il doit lui faire cadeau d'un magnifique cheval. Comme par le passé, il aura sa demeure chez M. Rateau ; il veut continuer à habiter Montrouge auprès des siens, qu'il associe généreusement à sa chance.

Pour cette fois, la fortune a donc bien choisi son favori. Et dire que M. Breton a payé deux sous et demi le fameux numéro !

Un demi-million pour deux sous et demi.

LADIANE

MENUS PROPOS

Un Italien rentre dans sa ville après un voyage à Paris.

— Quelle ville ! s'écrie-t-il avec admiration, quelle ville que ce Paris !

— Ah ! oui, il y a de beaux monuments, de beaux théâtres.

— Non, ce n'est pas cela !

— De jolies femmes, de bons restaurants.

— Non, ce n'est pas cela !

— Eh bien quoi ?

— Il y a encore plus de mendiants qu'en Italie !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Félicitations à l'armée du Tonkin

Paris, 7 janvier. — Le ministre de la marine vient d'adresser une dépêche de félicitations au général de Négrier et aux troupes françaises, à l'occasion de la victoire qu'ils viennent de remporter à l'est de Chu sur les Chinois. Le *Petit Journal* dit qu'une dépêche de service du général Brière de l'Isle signale la présence dans les troupes chinoises d'officiers allemands, subalternes et supérieurs, et dans la flotte ennemie, la présence d'officiers de la marine anglaise.

Une révolte à Hanoï

Paris, 7 janvier. — On lit dans la *Justice*, et nous reproduisons sous toutes réserves l'information suivante : « Pendant que nos soldats combattaient si vaillamment à Min-Bop, des faits regrettables, que nous serions heureux de voir démentir, se seraient passés à Hanoï. Des Annamites révoltés, profitant de l'absence de nos soldats, auraient attaqué le commissariat de la marine, pillé les caisses et les magasins, et tué ou blessé les hommes préposés à leur garde. Le chef du commissariat de la marine à Hanoï, M. Charvin, serait au nombre des blessés.

La démission de M. Camescasse

Paris, 7 janvier. — Au cours d'un récent conseil des ministres, M. Jules Ferry manifesta, en termes non équivoques, son mécontentement vis-à-vis de M. Camescasse, qui avait en vain essayé de faire voter, par le Conseil municipal, le budget de la préfecture de police. Encore que le préfet se fût engagé, pour capter les bonnes grâces de nos édiles, à supprimer les deux brigades de recherches et à les verser dans le corps des gardiens de la paix, le Conseil, insensible à ces avances, refusa de voter les dépenses obligatoires du budget ; seules, les dépenses facultatives furent votées. M. Camescasse avait donc inutilement courbé l'échine devant les collègues du « compagnon » Chabert. Les observations du ministre ont déplu à M. Camescasse, qui a résolu de se retirer. Avant de partir, il a signé la révocation du brigadier du service politique qui, chargé avant-hier du transfert de Louise Michel à Saint-Lazare, a autorisé la prisonnière à se rendre *à pied* du boulevard Ornano à la prison.

Des ouvertures ont été faites à M. Cazelles, préfet des Bouches-du-Rhône et à M. Schnerb, préfet de la Gironde, pour recueillir la succession de M. Camescasse ; mais comme ces deux fonctionnaires ont été directeurs de la sûreté générale, poste occupé aujourd'hui par le sous-chef du cabinet de M. Waldeck-Rousseau, ils refuseront sans doute, pour ne pas se trouver dépendants d'un monsieur qui eut jadis à leurs côtés un emploi effacé. On sait, en effet, que le directeur de la sûreté est un gros personnage à côté d'un simple sous-chef au ministère de l'intérieur. M. Camescasse demeure en fonctions jusqu'à ce que le conseil des ministres ait désigné son remplaçant — besogne malaisée, d'ailleurs, dans les circonstances présentes.

Manifestation anarchiste

Paris, 7 janvier. — Il paraît que les anarchistes se proposent de faire une manifestation à l'Elysée, pour dimanche prochain, si la grâce de Louise Michel n'est pas accordée d'ici là. Le service de sûreté est prévenu depuis hier de ces dispositions, qui ont été prises par des chef de groupe à l'issue de l'inhumation de la mère de Louise Michel.

Le général Thibaudin

Paris, 7 janvier. — Un journal du matin annonce que le général Lewal aurait mis, pour condition de son entrée au ministère, la nomination du général Thibaudin au 17e corps. Plusieurs ministres n'ont pas souscrit à l'engagement tacite pris à cet égard par M. Jules Ferry : un d'eux aurait même déclaré qu'il se retirerait. Quoi qu'il en soit, on croit que le général Thibaudin sera nommé au commandement du 12e corps d'armée à Limoges, en remplacement du général Gallifet qui a demandé un commandement à la frontière, et qui aura probablement le 7e corps à Besançon où la cavalerie a un rôle important à jouer en cas de mobilisation.

A bord du « Suffren »

Toulon, 6 janvier. — Une série d'accidents a eu lieu cette après-midi, à bord du cuirassé de premier rang *le Suffren*, attaché à l'escadre d'évolutions. Vers deux heures, pendant l'exercice des manœuvres à voile, un gabier est tombé de la vergue du petit perroquet, et dans sa chute a atteint à la tête un marin qui se trouvait sur le pont. Le gabier a eu le bras droit et les deux jambes brisés. Le marin a eu le crâne entr'ouvert : son état est désespéré. Une heure après cet accident, un marin scaphandrier, descendu pour visiter les tuyaux de prise d'eau de la machine, a été retiré mort par le chef des manœuvres, asphyxié vraisemblablement. Une enquête est ouverte pour connaître la cause de cet accident. Le corps a été transporté à l'amphithéâtre dans un hamac enveloppé du drapeau tricolore. Au moment d'embarquer le cadavre, un marin s'est entièrement déchiré les mains en manœuvrant les palans pour la descente du corps. L'équipage entier du *Suffren* a été fort ému à la suite de cette douloureuse série d'accidents.

Un sacrilège à Rome

Rome, 6 janvier. — Un sacrilège comme on n'en a jamais vu à Rome sous le règne du Pape-Roi, a nécessité, samedi dernier, la fermeture, pendant plusieurs heures, de la grande basilique de Sancta-Maria Maggiore. Au milieu des fidèles qui assistaient à la messe du matin, un homme agenouillé en face du maître-autel s'est coupé la gorge avec un rasoir. Le temple a été immédiatement évacué et fermé, pour laisser à Mgr le cardinal le temps de le purifier et de le consacrer à nouveau. Constatons à ce propos que les suicides, dont le tempérament gai et sanguin du peuple italien faisait autrefois une rare exception, sont maintenant d'une fréquence lamentable, surtout dans la Cité éternelle. Signe des temps.

Mort subite d'un député

Le *Soleil* publie la dépêche suivante :

Lyon, 6 janvier, minuit. — M. Bertholon, député de la Loire, pour la 1re circonscription de Saint-Etienne depuis 1876, a été trouvé mort dans son lit.

Duel tragique

Berlin, 6 janvier. — Un duel au pistolet a eu lieu, hier, entre deux étudiants, MM. Holzapfel et Ochltre. Les raisons du duel étaient d'une nature politique. M. Holzapfel a été tué.

Ce duel est le troisième d'une série de cinq cartels. M. Ochltre, un excellent tireur, a proposé encore deux rencontres, mais actuellement il est sous les verrous. La balle qui a frappé la victime a traversé son portefeuille, contenant la photographie d'une jeune personne. Un des témoins de M. Holzapfel a mis une telle insistance pour obtenir cette photographie que la police a accédé à sa demande. Mais son agitation a éveillé des soupçons, et il a été mis en état d'arrestation.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'empereur Guillaume et M. de Courcel

Berlin, 7 décembre. — Le roi Guillaume a visité hier M. de Courcel avec lequel il s'est entretenu longuement.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Jeudi 8 janvier 1885. — Bureau à 7 h. 0/0. — Rideau à 7 h. 1/2.

Spectacle offert aux Dames. — Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas ; deux dames ne paieront qu'une place.

Irrévocablement dernière représentation de :

Les Mousquetaires au Couvent, opéra-comique en 3 actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de M. H.-L. Varney.

L'Article 7 ou un Duel dans le Bois de Poperinghe, bouffonnerie en 3 actes par MM. Bataille et Féugères.

Ordre du spectacle : 1° L'Article 7. — 2° A 9 heures, Les Mousquetaires au Couvent.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 8 janvier 1885. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0.

Avec le concours de Mlle Mindès, de l'Opéra.

Mignon, opéra-comique en 3 actes, par MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise Thomas.

Le Feu au Couvent, comédie en 1 acte.

RENSEIGNEMENTS

Détruire la constipation et l'échauffement produits par l'usage du fer et du quinquina, tel a été le mobile qui a présidé à la création des Pilules Baric.

Quoique contenant ces deux médicaments toniques et fortifiants par excellence, ces pilules, très faciles à prendre, n'amènent pas la constipation et n'échauffent pas le sang.

La boîte de 3 fr., se trouve dans les principales pharmacies : à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, pharmacie Bruneau, 2, rue de Lille. 8j.12f.19ms.23a.—10049

COMMERCE

Laines

MM. Griffiths et Cie, représentés à Roubaix par MM. Déchenaux frères, écrivent de Sydney en date du 26 novembre 1884 :

La situation générale de notre place a peu changé depuis la circulaire que nous vous avons adressée le 29 octobre, sauf que l'assortiment des arrivages est devenu meilleur. Le prix ont bien varié un peu, soit environ un demi penny par livre mais dans l'ensemble le marché s'est montré remarquablement ferme.

Des 50,000 balles cataloguées depuis l'ouverture de la saison, la moitié, à peu près a été adjugée et l'autre moitié eut été également placée si les détenteurs avaient accepté les cours du jour.

Un syndicat de spéculateurs anglais, représenté par une maison de Sydney et quelques négociants du pays se trouvent parmi les principaux acheteurs

Quelques lots importants semblent de nouveau avoir été acquis par des courtiers de navires en quête de frêt. Viennent ensuite les acquisitions faites par les industriels belges et allemands. Les Français ont acheté moins que de coutume ; les Américains n'ont pris que quelques centaines de balles.

Les cours actuels peuvent être cotés comme suit :

Toisons en suint (supérieures) de 11 d à 12 d.: dito (bonne) de 9 d. 1/2 à 10 d 3/4; dito (moyenne de 8 à 9 d; dito (inférieure) de 6 d. 1/2 à 7 d. 1/2, par livre.

Les sortes supérieures en suint, non triées, valent de 8 d 1/2 à 9 d 1/2 ; dito (bonne) de 7 d. 1/2 à 8 d. 1/2 ; dito (moyenne) de 6 d. à 7 d ; les qualités défectueuses sont cotées de 4 à 5 d. 1/2 par livre.

Les toisons, en lavé, sont décidément rares. Un lot marqué MHM est monté jusque 19d 1/2 mais en moyenne les nouvelles laines anglaises valent de 14 d à 17 d; les sortes du es et communes, de 11 d à 13 d.

Les meilleures qualités de *Scoured* obtiennent bon prix, soit de 18d 1/2 à 21 1/2; les laines défectueuses et mal tenues sont plus difficile à écouler, elles flottent entre 11 et 13d.

Comparant les prix de cette année avec ceux qui avaient cours il y a un an, on trouve que les premiers sont de 1/2d à 1d 1/2 plus bas. La plus grande différence porte sur les toisons en suint de qualité supérieure qui, l'an dernier, ont été payées des prix fantastiques par les acheteurs américains.

Mais si l'on fait la comparaison avec les cours établis à Londres par les ventes publiques d'août-septembre, nous trouvons fort peu de différence et conséquemment les éleveurs ont lieu d'être satisfaits ; la seule plainte que ceux-ci puissent émettre, c'est qu'il n'y ait aucune apparence de relèvement des cours sur les marchés de la colonie.

Les nouvelles du temps et du stock ont été meilleures la semaine dernière que précédemment, la pluie ayant fait son apparition dans quelques districts. Cependant, dans les régions du centre et de l'Ouest, les apparences pour l'automne ne sont pas favorables, et on nous rapporte que beaucoup de troupeaux manquent d'eau et de fourrage.

Les expéditions de laine pendant les quatre dernières semaines ont atteint le chiffre de 61,515 balles. Les exportations, depuis le 1er juillet, ont été de 110,949 balles, quantité presque égale aux expéditions faites à la même époque de l'an dernier.

PEAUX DE MOUTONS. — Marché ferme, sans changement matériel dans les prix. Longues laines supérieures de 6 à 6 d 3/4; moyenne de 4 1/2 à 5 1/2, et laines courtes de 2 à 4 d. par livre.

BUENOS-AYRES, 1er décembre.

Arrivages depuis le commencement de la saison 1,180,000 arr. ; dito de la quinzaine 620,000 arr. ; ventes dito 350,000 arr. ; stock à ce jour 320,000 arroba.

L'augmentation sensible des arrivages de cette quinzaine et les nouvelles défavorables reçues d'Europe, ont eu pour résultat d'accentuer la réserve des acheteurs et de faire fléchir nos cours.

Les belles laines aujourd'hui, moins abondantes et toujours recherchées pour la fabrique, n'ont baissé que de 4 à 5 0/0, tandis que les laines moyennes et inférieures ne trouvent plus guère preneurs qu'avec une différence de 8 et parfois 10 0/0 sur les cours élevés du début.

Nous cotons donc : laines supérieures à fabrique 5 fr. 25 à 5 fr. 35, belle laine du Havre 5 fr., bonne laine d'Anvers 4 fr. 75, laines moyennes 4 fr. 68 et agneaux, fins, propres 4 fr. 50.

Peaux de moutons : Arrivages insignifiants, toutefois il ne règne que peu de demande. On cote : peaux de mataderos 1/2 laine bonne qualité à prima 25 à 27 rx, qualité moyenne 22 à 24 rx ; peaux de campo 1/3 à 1/2 laine bonne qualité 26 à 28 rx., qualité moyenne 21 à 22 rx, qualité inférieure 19 à 20 rx. Les petites peaux d'agneaux sont rares et fermes soit de liv. sterl. 15 à 16, qualité moyenne liv. sterl. 13 à 14 et qualité inférieure liv. sterl. 10 à 12 par douzaine.

Prix du frêt. — Pour Anvers, balles 20 fr., cuirs secs 50 fr., cuirs salés 35 fr. ; pour Havre 17 fr. 1/2, 50 et 30; pour Brême et Hambourg 20, 45 et 30 Rm. respectivement.

MONTEVIDEO, 7 décembre

Au commencement de la quinzaine environ 50,000 arrobes sont arrivés au marché à des prix très irréguliers, mais depuis quelques jours notre marché est tombé de nouveau dans un calme complet. Environ 500 balles ont été embarquées pour compte de détenteurs. Notre stock s'élève à environ 280,000 arrobes.

Peaux de moutons : Marché sans changement. Ventes 554 balles à liv. sterl. 120 et 53 balles embarquées pour compte de détenteurs. Stock 140 balles.

Prix du frêt. — Par steamer pour Anvers 30s. cuirs salés et 15s. balles ; pour l'Angleterre 35s. et 15s. respectivement ; pour Havre 30 fr. cuirs salés, 50 fr cuirs secs, 10 fr. balles ; par voilier pour Anvers, Havre et Falmouth 25 à 35s. et 5 0/0 cuirs salés et suif. 10s et 10 fr. balles.

Céréales et farines

PARIS, mercredi 7 janvie

(Dépêche spéciale)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	45 60	41 75
Février	45 80	44 80
Mars-avril	46 25	45 30
4 de mars	46 90	46 10
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 200.

Blés. — Tendance calme.

Courant	20 90	20 60
Février	21 10	20 90
Mars-avril	21 75	21 25
4 de mars	22 —	21 60

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 50	16 25
Février	16 50	16 50
Mars-avril	16 75	16 50
4 de mars	17 —	16 75

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Ce, représentés à Roubaix par M. Jules Cauet.

mardi 6 janvier. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 50 1/2	Juillet .. /.	Janvier 36 /.	Juillet .. /.
Février 49 /.	Août .. /.	Février. 36 1/4	Août .. /.
Mars.. 49 /.	Sept .. /.	Mars.. 36 1/2	Sept .. /.
Avril .. /.	Octob .. /.	Avril.. /.	Octob .. /.
Mai .. 48 3/4	Nov .. /.	Mai.. 39 3/4	Nov .. /.
Juin .. /.	Déc .. /.	Juin .. /.	Déc .. /.

FROMENT

Janvier 90 /.	Juillet .. /.	Janvier 79 1/4	Juillet .. /.
Février 90 3/4	Août .. /.	Février 80 /.	Août .. /.
Mars.. 93 /.	Sept .. /.	Mars.. 80 3/4	Sept .. /.
Avril.. 95 /.	Octob .. /.	Avril.. /.	Octob .. /.
Mai.. 96 /.	Nov .. /.	Mai.. 86 /.	Nov .. /.
Juin.. 96 3/4	Déc .. /.	Juin.. /.	Déc .. /.

PARIS, 6 janvier

Avoine. — Fermeté.

Courant	17 25	4 de mars	18
Février	17 50		
Mars-avril	17 75		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets opt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mercredi 7 janvier.

	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	HUILES l'hectolitre. C. pr.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 k/l.
Colza	..	60 50	21 .. 22	18 .. 19
Huile épurée	..	66 50	.. ..	.. ..
Œillette b g.	..	..	25 .. 26	18 ..
Lin de pays	..	56	20 .. 21 50	25 .. 26
Lin étranger	52 75	49 75	18 .. 20	22 50 24
Chanvre	..	..	15	17 .. ..
Cameline	..	..	15 .. 17	17 .. 18

Huile épurée pour quinquet, 66 fr. l'hect.

PARIS, mercredi 7 janvier.

(Dépêche spéciale)

Huile de colza. Soutenue			Huile de lin. Soutenue.		
	C. préc.	C. du jr.		C. préc.	C. du jr
Courant	66 75	66 50	Courant	52 50	52 75
Février	67 —	67 —	Février	52 75	52 75
4 mars	68 25	68 25	4 mars	52 —	54 73
4 de mai	68 75	68 75	4 de mai	53 —	52 75

PARIS, 6 janvier.

Colza. — Le marché est très calme et la tendance reste lourde.

Le courant du mois se traite à 66 50 et ensuite à 66 25.

On fait du livrable en février à 67 fr.

Mars et avril sont offerts à 67 75 avec quelques acheteurs à 67 25.

Les 4 mois de mars sont cotés sans affaires de 68 25 à 68 fr.

Les 4 mois de mai de 68 75 à 68 50.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	66 50	66 25	Mars-avril	67 75	67 25
Courant	66 50	66 25	4 de mars	68 25	68
Février	67		4 de mai	68 75	68 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 6 janvier.

Lins. — Hausse de 50 cent. à 1 fr. Affaires presque nulles.

Disponible	52 50	53	4 premiers	52 25	53
Courant	52	53	4 de mars	53	
Janvier	52 25	53	4 de mai	53	

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, mercredi 7 janvier.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour	Off.	Dem.	Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	31 50			33
— bl. typ. n° 3	38 25			43 50
— pain 6 k n° 1